



Quel accompagnement de l'élève ?



Extrait de l'**arrêté du 2-2-2016**:

Article 3 :

Les enseignements complémentaires concourent à la découverte de différents champs professionnels afin de permettre aux élèves de construire leur projet de formation et d'orientation sans se limiter à ce seul objectif.

Article 5 :

L'enseignement de complément de découverte professionnelle permet **notamment** aux élèves de découvrir différents métiers et voies de formation des champs professionnels, afin de construire leur projet de poursuite d'études.

Le contenu de cet enseignement est fixé conformément au **référentiel du Parcours Avenir**

Référentiel du parcours avenir :

- Arrêté du 1^{er} juillet 2015
- Trois objectifs déclinés différemment pour le collège, pour le lycée professionnel et pour le lycée général et technologique en « principales compétences et connaissances associées » en identifiant des démarches possibles.
- En ce qui concerne la découverte professionnelle, le référentiel est à considérer dans sa partie collège. Celle-ci identifie, par compétences, les liens avec le socle commun.

Extraction du référentiel PA : collège

[Lien](#)



La DP hier

En 3 DP6, 3 Prépa Pro...

A. Découvrir et explorer des activités professionnelles

A.1 Distinguer des secteurs d'activité et citer quelques métiers qui les composent.
A.2 Repérer les conditions d'accès à l'emploi.
A.3 Citer les tâches et activités constitutives d'un métier observé.
A.4 Identifier les similitudes et les différences des compétences requises par plusieurs métiers.
A.5 Identifier les différents acteurs intervenant dans un espace donné.
A.6 Décrire l'environnement d'un métier.

Découverte Professionnelle

B. Découvrir des organisations

B.1 Repérer des entreprises locales et indiquer leurs caractéristiques.
B.2 Repérer leurs principaux types d'activités : production de biens et de services.
B.3 Analyser quelques données majeures de l'économie, en commençant par celles liées à l'environnement local.
B.4 Citer les partenaires et les acteurs d'une organisation locale et définir leur rôle (clients, fournisseurs, dirigeants, salariés).

C. Découvrir des lieux et des modalités de formation

C.1 Identifier des lieux et des voies de formation, en relation avec un cursus de formation et un parcours professionnel.
C.2 Identifier les principaux diplômes, les voies d'accès aux qualifications.
C.3 Repérer les principaux organismes liés aux métiers, aux formations et à l'emploi (Chambres consulaires, CIO, mission locale pour l'emploi des jeunes, ONISEP).

D. Participer à la réalisation de biens ou de services, en lycée professionnel ou en entreprise

D.1 Repérer les principales contraintes et exigences de l'activité professionnelle.
D.2 Travailler en équipe.
D.3 Respecter des procédures de production ; situer les principales étapes de la production dans un processus.
D.4 Prendre en compte quelques procédures liées au contrôle de la qualité du travail.
D.5 Mettre en œuvre quelques règles d'organisation du poste de travail.

aujourd'hui rien d'impossible

Article 5

L'enseignement de complément de découverte professionnelle permet notamment aux élèves de découvrir différents métiers et voies de formation des champs professionnels, afin de construire leur projet de poursuite d'études.
 Le contenu de l'enseignement de complément de découverte professionnelle est fixé conformément au référentiel du parcours individuel d'information et de découverte du monde économique et professionnel.
 L'enseignement de complément de découverte professionnelle représente un volume annuel de 216 heures qui comprennent des visites d'information, des séquences d'observation, voire des stages d'initiation.

Ex Axe A

Ex Axe C

Ex Axe B

Lien avec LE PARCOURS D'AVENIR (PIODMEP)

3 objectifs

- Obj 1: permettre à l'élève de découvrir le monde économique et professionnel
- Obj 2: développer chez l'élève l'esprit d'initiative et la compétence d'entreprendre
- Obj 3: permettre à l'élève d'élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnel

Un lien entre le parcours avenir et l'ex axe D de la découverte professionnelle ?

LP Lépine CAEN le 26/02/2016 6

Le parcours avenir :

- Qui ?
- Comment ?



- Une réflexion en équipe pour « faire autrement ce que nous faisons déjà mais également faire la même chose avec un regard différent »

Le Parcours Avenir du point de vue de l'élève:

C'est celui qu'il vit de façon personnelle et qu'il s'approprie

L'accompagnement de l'élève par toute l'équipe lui permettra à la fois de structurer ses acquis et de s'approprier son propre parcours.

A cette fin, il est indispensable de donner la possibilité à l'élève de garder mémoire des expériences, de les capitaliser pour les interroger.

FOLIOS , outil numérique au service
Des parcours éducatifs poursuit
Ces objectifs.

